Image not found or type unknown

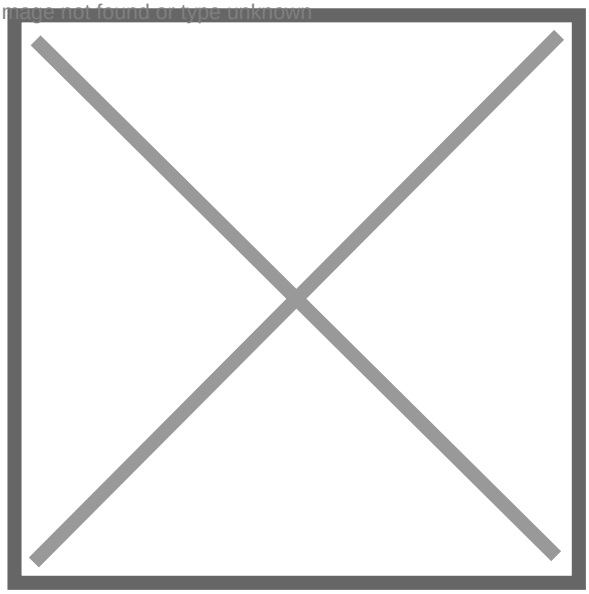

Fissures apparentes maison neuve.

Par **thicelcor_old**, le **29/01/2011** à **17:06**

Bonjour,

Cela fait six mois que j'habite ma maison construite par une entreprise travaillant avec des sous-traitants. Je constate ce jour l'apparition de fissures aux encadrements de fenêtres (une traversant le dallage du garage existant déjà depuis quelques mois).

Je précise que mon terrain est inondable. Mais je pense que le constructeur devait s'assurer de la solidité de la maison... Je me rappelle que leur commercial (en début de négociation) m'avait promis la pose de drains.

Seule, j'ai malheureusement omis d'y faire attention. Que dois-je faire concrètement : adresser un courrier à l'assurance de la D.O. (prise par le constructeur), faire jouer la protection juridique de ma banque (qui m'a accordé le prêt), agir selon la garantie de parfait achèvement, d'abord prendre un avocat...?

Je vous remercie à l'avance de votre réponse.

Par **aie mac**, le **29/01/2011** à **21:34**

bonjour

faites une LRAR au constructeur pour qu'il intervienne au titre du parfait achèvement.
sans effet sous 2 mois, faites une déclaration de sinistre àla DO en joignant le LRAR resté infructueux.

la DO missionnera (ou pas...)

mais compte tenu de la nature des désordres dont vous faites état, il n'y a aucune chance pour que la DO inervienne au titre d'une garantie...

Par **thicelcor_old**, le **30/01/2011** à **07:50**

Bonjour aie mac,

Je vous remercie beaucoup de votre conseil.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés